Arrêté n° 1645 CM du 14 septembre 2023 fixant le formulaire type de la déclaration de la taxe sur la valeur ajoutée et le formulaire type de demande de remboursement de crédit de taxe

(NOR : DIP23202300AC-2)
Paru in extenso au journal officiel n°76 N du 22/09/2023 à la page 20742 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 06/01/2025

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 398 PR du 15 mai 2023 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la loi du pays n° 2023-29 du 7 août 2023 portant modification du code des impôts ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 13 septembre 2023,

Arrête :

Article 1er

Le formulaire type de la déclaration de taxe sur la valeur ajoutée (modèle de déclaration n° 1010) et le formulaire type de demande de remboursement de crédit de taxe (modèle de déclaration n° 1040), joints en annexes du présent arrêté, sont approuvés.

Art. 2

L'arrêté n° 302 CM du 10 mars 2022 fixant le formulaire type de la déclaration de taxe sur la valeur ajoutée et de contribution pour la solidarité et le formulaire type de demande de remboursement de crédit de taxe est abrogé.

Art. 3

Le présent arrêté entre en vigueur le 1er octobre 2023.

Art. 4

Le ministre de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 14 septembre 2023.

Pour le Président absent :
La vice-présidente,
Eliane TEVAHITUA.

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre de l'économie,
du budget et des finances,
Tevaiti-Ariipaea POMARE.

Annexe - Formulaire type de la déclaration de taxe sur la valeur ajoutée (modèle de déclaration n° 1010)
Rédaction issue de Arrêté n° 8 CM du 3 janvier 2025
Annexe - Formulaire type de demande de remboursement de crédit de taxe (modèle de déclaration n° 1040)

Voir toutes les modifications dans le temps :

- Arrêté n° 1645 CM du 14 septembre 2023, JOPF n° 76 N du 22/09/2023 à la page 20742
- Arrêté n° 8 CM du 3 janvier 2025, JOPF n° 4 N du 06/01/2025 à la page 10

Annexe

DECL. 1010

DIRECTION DES IMPÔTS ET DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES
FA'ATERERA'A TITAU TUTE
Recette des Impôts

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

N° Tahiti : ……..

Période de déclaration

Mois : ..... 20…

ou ..... trimestre 20…

Nom-Prénom / Raison Sociale : ……

Adresse géographique : ……. Boîte postale et Code Postal : ……..

Adresse mail : ……. Téléphone : ……

I – TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA)

A - OPERATIONS REALISEES

	Montant des opérations imposables Hors Taxes			Montant des opérations non imposables	
01	Ventes		03	Exportations	
02	Prestations de services		04	Autres opérations non taxables	

B - TVA EXIGIBLE

			Bases imposables Hors Taxes	TVA due
05	Taux réduit	5 %		
06	Taux intermédiaire	13 %		
07	Taux normal	16 %		
08	Taux livraisons d'immeubles et cessions de parts	9 %		
09	Régularisation : autre TVA à reverser			
10	**Total (lignes 05 à 09)** :			

C - TVA DEDUCTIBLE

11	TVA sur biens constituant des immobilisations	
12	TVA sur autres biens et services	
13	Régularisation : autre TVA à déduire	
14	Report de crédit apparaissant sur la ligne 18 de la précédente déclaration	
15	**Total (lignes 11 à 14)** :	
Prorata de déduction applicable pour la période	……..%	

D - CREDIT			E - TVA à PAYER		
16	CREDIT DE TVA (**lignes 15 – 10**)		19	TVA nette due (**lignes 10 – 15**)	
17	Remboursement demandé : (Demande de remboursement ci-jointe)				
18	Crédit à reporter sur la prochaine déclaration (**lignes 16 – 17**)				

DATE ET SIGNATURE

A ....., le .....

Signature

MOYENS DE PAIEMENT

☐ Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ☐ Espèces

Virement bancaire au bénéfice de la Recette des impôts

Préciser le N° TAHITI, la nature de la taxe, le montant payé et la période concernée sans omettre de déposer ou poster votre déclaration

☐ Pour les virements effectués à partir de la Polynésie française - IEOM : 45189 00003 61110000000 45

☐ Pour les virements effectués à partir de la métropole ou de l'étranger - IEOM Iban : FR7645189000036111000000045

Cadre réservé à l'administration		
Références comptables : Date : ..... N° : ..... Montant : ..... FCP	N° déclaration : ..... Pénalités :	Date de réception

DICP/TVARR/1010/N019/V1/25

La DICP traite vos données personnelles afin de gérer et encaisser l'impôt et dans le cadre des différentes missions de la DICP (réclamations, contrôle fiscal, assistance administrative, etc.). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et les finalités ultérieures liées aux missions de la DICP, consultez la Notice d'information contribuables (disponible sur le site internet – QR code ci-contre – et à l'accueil de la DICP).

Vous disposez sur vos données des droits d'accès et de rectification, du droit à la limitation de leur traitement et sous certaines conditions, du droit de vous opposer à leur traitement, d'en demander l'effacement. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à rgpd.dicp@administration.gov.pf.

Pour toute information ou réclamation, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données à dpo@administration.gov.pf.

Recette des Impôts - B.P. 72 – 98713 PAPEETE – Tél : 40 46 13 13 – Site Internet : www.impot-polynesie.gov.pf

DECL. 1040

POLYNÉSIE FRANÇAISE
DICP
DIRECTION DES IMPÔTS ET DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES
FA'ATERERA'A TĪTAU TŪTE
Recette des Impôts

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
Demande de remboursement de crédit
(Art 345-24 du code des impôts)

Date de réception de la demande

.....

N° d'enregistrement au registre contentieux

.....

I – IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom-Prénom / Raison Sociale : ..... N° TAHITI : .....

Activité exercée : ..... Téléphone : .....

Adresse géographique : ..... Adresse mail : .....

Boîte postale : ..... Code postal : ..... Commune : .....

II – DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Le soussigné (nom, prénom, qualité) : .....

.....

Atteste que l'entreprise présentant cette demande est à jour dans le dépôt de ses déclarations de taxe sur la valeur ajoutée. Elle sollicite le remboursement de la somme de (en lettres) : .....

Au titre de la période : .....

et réduit, à due concurrence, le montant du crédit à reporter sur la prochaine déclaration.

A Papeete le : .....

Signature :

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal.

III – RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Attention : Le crédit d'impôt est remboursable trimestriellement si la déclaration trimestrielle ou si chacune des déclarations de ce trimestre fait apparaître un crédit de taxe déductible. La demande n'est recevable que lorsque le crédit à rembourser est égal ou supérieur à 100.000FCP. La demande doit être déposée avant le dernier jour du mois qui suit le trimestre civil faisant apparaître le crédit dont le remboursement est sollicité. A la fin du quatrième trimestre civil, la demande n'est recevable que lorsque le remboursement demandé est égal ou supérieur à 20.000FCP. Sous peine de forclusion, les demandes devront être déposées avant le 31 janvier. La présente demande doit être adressée à la

RECETTE DES IMPÔTS
BP 72 – 98713 PAPEETE
11, rue du Commandant Destremau

La DICP traite vos données personnelles afin de gérer et encaisser l'impôt et dans le cadre des différentes missions de la DICP (réclamations, contrôle fiscal, assistance administrative, etc.). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et les finalités ultérieures liées aux missions de la DICP, consultez la Notice d'information contribuables (disponible sur le site internet – QR code ci-contre – et à l'accueil de la DICP).
Vous disposez sur vos données des droits d'accès et de rectification, du droit à la limitation de leur traitement et sous certaines conditions, du droit de vous opposer à leur traitement, d'en demander l'effacement. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à rgpd.dicp@administration.gov.pf.
Pour toute information ou réclamation, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données à dpo@administration.gov.pf.

DICP/RbtCtva/1040/V1/23